

**Licence professionnelle Coordonnateur de prévention,  
santé-sécurité au travail, évaluation des risques**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Coordonnateur de prévention, santé-sécurité au travail, évaluation des risques. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02038068

**HAL Id: hceres-02038068**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038068>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002608

Dénomination nationale : Sécurité des biens et des personnes

Spécialité : Coordonnateur de prévention, santé-sécurité au travail, évaluation des risques

## Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des cadres intermédiaires dans les domaines de l'évaluation des risques professionnels, de la santé-sécurité au travail et de la gestion de l'environnement, capables d'analyser les situations à risque et de mettre en place les moyens de prévention adaptés. Les métiers visés sont : responsable hygiène sécurité, coordonnateur santé-sécurité, responsable hygiène-sécurité-qualité, hygiéniste industriel...

Cette spécialité, ouverte en 2001, est portée par le département « Hygiène, sécurité, environnement » (HSE) de l'IUT d'Aix-en-Provence, sur le site délocalisé de la Ciotat. Elle s'inscrit comme poursuite d'études au DUT « HSE » et comme sortie professionnalisante de licences.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	48
Taux de réussite	87 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	79 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	70 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes internes (promotion 2006)	66 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La prise de conscience et la connaissance des risques professionnels (notamment écologiques) progressent et les normes en la matière deviennent de plus en plus contraignantes. Les entreprises sont donc amenées à faire appel à des spécialistes « HSE » pour anticiper les risques et faire respecter la réglementation. La spécialité « Coordonnateur de prévention, santé-sécurité au travail, évaluation des risques » se place dans ce secteur porteur et répond aux besoins de cadres intermédiaires « HSE ». Forte de son expérience de neuf ans, et après avoir satisfait partiellement aux recommandations de la précédente évaluation, la formation bénéficie d'une équipe pédagogique expérimentée qui contribue à son bon fonctionnement. Cependant, le dossier souffre de l'absence de renseignement sur son positionnement, sur le contexte économique, sur le bassin d'emploi et surtout sur l'insertion professionnelle après 2006... Ces lacunes empêchent d'apprécier la pertinence de cette formation.

Le taux de pression de cinq reflète une bonne attractivité auprès des étudiants et permet d'obtenir des effectifs importants d'environ quarante-huit étudiants. Les parcours amont sont divers mais les spécialités ne sont pas mentionnées dans le dossier. Le public en formation continue et en VAE est remarquable avec une part à 21 %.

Les statistiques sont trop anciennes pour juger de l'insertion actuelle des étudiants et ne concernent qu'une seule promotion. Le taux de diplômés en emploi pour la promotion 2006 est de 66 % ; ce qui reste faible et le taux de poursuites d'études atteint 17 %. Les métiers sont en adéquation avec le contenu de la formation et la durée moyenne de recherche d'emploi est de quatre mois. Les tableaux ne sont pas exhaustifs et il est très regrettable que le suivi des diplômés n'ait pas été mis en place pour les années suivantes obligeant l'équipe à piloter en aveugle.

La formation n'a pas établi de partenariats formalisés mais de nombreux professionnels du secteur public participent à la diversité et au dynamisme de la formation au travers des stages, des jurys et des enseignements (à hauteur de 70 % du volume horaire global). Ils contribuent à l'évolution de la formation au travers du conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an.

Les responsables soulignent le manque de moyens humains ; le renforcement du secrétariat les soulagerait de tâches administratives lourdes. Enfin, l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation et a permis une synthèse détaillée des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

- Points forts :
  - Les effectifs importants.
  - La forte implication professionnelle.
  - Le public important en VAE et en formation continue.
  
- Points faibles :
  - Pas de suivi des diplômés après 2006.
  - La faible insertion professionnelle pour 2006.
  - Pas d'alternance.
  - Le dossier lacunaire.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il est impératif que la formation s'approprie le suivi des diplômés. Ce dernier doit être mis en place de façon régulière (entre 6 et 12 mois après la sortie des étudiants) et systématique. Les résultats des enquêtes doivent être représentatifs avec un taux de réponses satisfaisant et doivent renseigner le conseil de perfectionnement sur l'employabilité et sur les actions à mettre en œuvre pour corriger les dérives.

Etant donné la forte implication des professionnels, il est conseillé d'ouvrir cette formation à l'alternance, en négociant avec les entreprises des contrats de professionnalisation. Cette voie est un excellent moyen de limiter les poursuites d'études et de favoriser l'insertion professionnelle immédiate. Mais auparavant, il conviendra d'établir des partenariats conventionnés, qui garantiront la pérennité de la formation.

Le positionnement de cette spécialité dans l'offre globale de formation de l'Université de la Méditerranée et dans le contexte régional, voire national, doit être clairement énoncé en expliquant comment cette licence professionnelle s'articule avec les autres formations et en précisant le bassin d'emploi. Ce positionnement sera nécessaire à la construction de la nouvelle offre de formation lors du rapprochement futur des Universités d'Aix-Marseille.